

# Le Bonnet Rouge

DIRECTION & PUBLICITE  
14, rue Drouot (Paris 9<sup>e</sup>)  
Téléph. : CENTRAL 69-70

Quotidien Républicain du soir  
5 centimes — PARIS ET DEPARTEMENTS — 5 centimes

REDACTION & ADMINISTRATION  
142, rue Montmartre (Paris 2<sup>e</sup>)  
Téléph. : CENTRAL 90-68

Abonnements : Paris 20 fr. ; Départements 24 fr. ; Etranger 32 fr.  
Les abonnements pour 6 mois sont reçus

DIRECTEUR :  
Miguel ALMEREYDA

Pour la Publicité s'adresser à la Direction  
14, rue Drouot, Paris (9<sup>e</sup>)

## La Besogne allemande en Espagne

### Lettre ouverte à M. Viviani Président du Conseil

Dans le numéro du Bonnet Rouge du 26 septembre 1914 nous avons attiré l'attention du ministre des Affaires étrangères sur l'intensité de la propagande allemande en Espagne, la nation sœur qui devrait « au tant par tradition que par intérêt » être tout entière attachée à la France.

Sur dix journaux espagnols, écrit alors notre Directeur, huit sont germanophiles.

« La raison ? »

« Elle est simple : il n'arrive en Espagne, à peu de choses près, que des informations de source allemande ! »

« Voici un an que ce cri d'alarme a été jeté ! Qu'a fait durant ce temps le ministre compétent pour parer au grave péril qui lui était signalé ? »

L'émouvante lettre ouverte que M. Em. Franck, adresse aujourd'hui au président du Conseil, répond clairement à la question.

« On n'a rien fait pour parer plus exactement à la tâche des agents de l'Allemagne accomplir leur perfide besogne de dissolution morale. On les a laissés mener à bon fin, sur la terre latine de l'Espagne, leur campagne de mensonge et de calomnie.

« Est-il besoin d'ajouter que la dénonciation des manœuvres allemandes ont été déclinées plus que jamais, et que le cœur du peuple espagnol est animé de sentiments franchement indignés.

« Mais il fallait agir, il fallait parler.

« On a laissé agir en toute quiétude, les détracteurs de la France.

« Il serait bon que notre ambassadeur auprès du gouvernement espagnol comprenne enfin que c'est à lui qu'on demandera des explications sur les bienveillances espagnoles à l'adresse des agents de la mer.

« Encore une fois, M. l'Ambassadeur, nous nous adressons à vous, car c'est à vous qu'il faut parler pour que vous sachiez encore. Vous avez une belle victoire à gagner ! »

tandis qu'en réalité ils ne sont qu'une infime minorité.

« Déjà, lors du passage aux Affaires étrangères de M. Cruppi, j'eus l'occasion de lui faire savoir que sur les fonds secrets allemands, une certaine somme avait été affectée au « repechage » de certains journaux espagnols. Aucun compte ne fut tenu de mon avertissement. Plus tard, M. Briand fut avisé qu'il serait possible de commencer une campagne francophile en Espagne, et grâce aux conseils du chef actuel du Protocole, qui fut naguère employé à l'ambassade de France à Madrid, aucune suite favorable ne fut donnée à cette idée. Aujourd'hui, il paraît qu'on reconnaît que l'honorable M. William Martin s'est trompé, mais l'erreur continue.

« Voilà maintenant qu'on impute à l'Espagne le ravitaillement des sous-marins allemands. Pour ma part, j'ai peine à y croire, car je connais ce pays et je sais que l'idée française y domine; mais le fait fut-il vrai qu'il n'y aurait là qu'une action isolée, et qu'au contraire, vous n'ignorez pas, Monsieur le Président, qu'on travaille ferme en Espagne pour le compte de la France, et que nos ennemis peuvent, eux aussi, se plaindre de cela.

« Mais ce que je voudrais vous dire il y a un an déjà, c'est que la France n'a fait pas assez de propagande en Espagne surtout, car ce pays est plus particulièrement infesté d'Allemands qui tous sont autant d'espions.

« J'habite d'une façon à peu près continue une grande ville espagnole, depuis le début des hostilités, et je puis assurer qu'autant les moyens employés pour la propagande germanophile sont divers, autant la nullité des efforts français se remarque.

« Certes, il n'entre pas dans mon esprit d'incriminer nos autorités consulaires, mais là encore, combien y aurait-il à dire ? Il faut vivre un peu à l'étranger, Monsieur le Président, pour voir combien notre chère France y est mal défendue, et cela par la faute de notre confiance ou de notre routine.

« Ceci dit, Monsieur le Président, j'affirme que si on avait fait plus grand cas de l'Espagne depuis le début de la guerre, rien qu'au point de vue d'éclairer la religion de ses habitants, on n'aurait pas à déplorer aujourd'hui les faits dénoncés par l'entrefer ci-dessus.

« Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mon respectueux dévouement.

Emile Franck  
Ancien vice-consul d'Espagne à Lyon.

## Une Œuvre de Justice La Réparation des Dommages de Guerre

### LE TRAVAIL DE LA COMMISSION

M. M. Viviani, président du conseil, a eu, avec autorité, du haut de la tribune de la Chambre, la volonté de la Nation tout entière de remplir le devoir de solidarité nationale envers les victimes des dommages occasionnés par l'invasion, lorsqu'il déclara solennellement avec émotion le droit à la réparation, il y eut dans le Parlement unanime pour approuver ces propositions.

Mais pour les réaliser, pour secourir tant de misères, pour réparer tant de ruines, pour penser les plaies des régions qui ont subi la souillure et les déprédations de l'invasion, il fallait se mettre à l'œuvre afin d'élaborer un texte qui puisse aboutir à rendre aux régions dévastées leur ancienne prospérité. C'est cette œuvre que vient d'accomplir en silence la commission de réparation des dommages de guerre après avoir tenu de nombreuses réunions.

Elle a maintenant terminé la rédaction d'un projet, l'a adopté en première lecture et s'est appesanti à lui donner la consécration définitive dans une deuxième délibération. M. Desplas déposera ensuite son rapport.

Quelles sont les dispositions du projet ?

Tout d'abord la reconnaissance du droit à la réparation pour les dommages causés aux biens immobiliers ou mobiliers par les faits de guerre, pourvu que ces dommages soient certains, matériels et immédiats.

Pour être réparé le dommage devra être spécial, c'est-à-dire être la conséquence d'un fait d'occupation, d'attaque ou de défense.

Il est entendu que les dommages résultant du fait de la guerre sont :

1. Tous les dommages occasionnés par l'autorité ou les troupes ennemies, y compris les impôts, réquisitions, contributions de guerre, amendes dont auront été frappés les particuliers ou les collectivités, sans rechercher s'ils sont ou non conformes aux dispositions de la Convention de La Haye en 1907.
2. Tous les dommages causés par les armées françaises ou alliées, soit en raison des mesures préparatoires de l'attaque, des mesures préventives de défense, des nécessités de l'occupation dans les territoires qui ont été compris dans la zone des armées, en particulier de la réquisition, du logement ou du cantonnement, ou des dégâts dans les communes évacuées sur l'ordre des autorités militaires, le réclamant conservant toujours la faculté d'user des dispositions des lois du 10 juillet 1791, du 3 juillet 1877, et du décret du 2 août 1877, de la loi du 25 novembre 1886 et du décret du 27 décembre 1914.
3. Le droit à la réparation :

1. L'attributaire qui aurait fait un usage contraire aux conditions de l'emploi auxquelles elle est subordonnée ;

2. L'attributaire qui aurait cédé ou compromis contrairement aux dispositions du présent décret ;

3. Tout réclamant qui aurait négligé de déclarer qu'il a déjà reçu une indemnité provenant d'une assurance ou de toute autre cause ou qui aurait intentionnellement produit une fausse déclaration ;

4. Tout Français qui aurait subi une condamnation devenue définitive pour crimes ou délits prévus par les articles 204, 205, 206, 208, 232, 239 du code de justice militaire pour l'armée de terre ou par les articles 262, 263, 264, 265, 316 et 317 du code de justice militaire pour l'armée de mer.

Les nullités et déchéances prévues ci-dessus sont prononcées par les tribunaux ordinaires.

Si l'y a litige sur le fond du droit ou sur la qualité de l'attributaire et toutes les fois qu'il s'élève des difficultés sur des questions dont la compétence n'a pas été réservée, soit par le décret du 20 juillet 1915, soit par la présente loi, à des juridictions spéciales, l'indemnité est réglée indépendamment des litiges et difficultés sur lesquels les parties sont renvoyées à se pourvoir devant qui de droit.

Aucun recours pour excès de pouvoir ne pourra être introduit contre le décret du 20 juillet 1915.

Tels sont les principaux articles du projet qui, après son adoption en deuxième lecture, devra être discuté dans les délais les plus brefs après la distribution du rapport.

Nul doute que la Chambre ne fasse vite pour permettre de reconstruire rapidement les villes détruites et donner ainsi à nouveau une vie active à des régions victimes d'actes inqualifiables de l'ennemi.

## Contre l'Exploitation des Femmes

### Comment la Maison Biard profite des misères de la guerre

Il y a quelques jours, les Parisiens ont pu lire sur les murs de la capitale une affiche intitulée : « Appel aux Femmes ».

Cette affiche, éditée et rédigée par le Comité intersyndical contre l'Exploitation de la Femme, signalait les salaires de famine alloués par des industriels sans scrupules aux filles, aux épouses et aux mères des mobilisés.

Ce n'est pas la première fois que nous protestons contre ceux que nous avons appelés les exploitateurs de la faim. Nos lecteurs se souviennent de la série d'articles où nous avons montré comment certains trafiquants besoigneux, non contents de s'enrichir pendant la guerre, traitaient leurs ouvrières de la façon la plus odieuse. Les faits que nous avons cités ont indigné l'opinion publique.

Des sanctions ont été prises contre ces indélicats.

Il est un homme, cependant, qui sourd aux protestations du pays, inaccessible aux sentiments d'humanité, continue à donner aux femmes des mobilisés employées chez lui des salaires dérisoires, sans jamais leur accorder une heure de repos.

Cet homme brave la Justice !

Il a l'audace de violer la loi. Cet homme est M. Biard, le fameux directeur des établissements qui portent son nom.

AU-DESSUS DES LOIS !

Il est une loi française qui s'appelle la loi sur le repos hebdomadaire.

D'après cette loi, tout patron est tenu de donner à son personnel un jour de repos par semaine.

On ignore la loi sur le repos hebdomadaire dans la Maison Biard.

Vous avez remarqué, derrière le comptoir des bars, ces femmes de mise modeste, qui, depuis 5 heures du matin jusqu'à 11 heures du soir, sans trêve sans arrêt servent les clients ?

Ce sont les gérantes.

Contre une somme infime, ces malheureuses travaillent toute la journée, pendant des mois entiers — et n'obtiennent jamais la permission de sortir en ville.

Il en est qui, depuis le début d'avril, n'ont pas obtenu le moindre repos !

Dans une succursale du centre de Paris, une fille de comptoir, épuisée et atteinte de métrite depuis huit mois, sollicite un jour de repos.

« Prenez-le », répliqua Mme Biard — mais je vous ferai remplacer ! »

Cette violation flagrante de la loi sur le

repos hebdomadaire est d'ailleurs préconisée par M. Biard, lui-même, dans un opuscule très curieux intitulé : « Recueil confidentiel des ordres de service » et confié aux gérantes ou gérantes de ses établissements.

IL Y A GERANTS ET GERANTS

En voici la preuve :

« Comme il nous serait très difficile — dit le Recueil — de surveiller l'application de la loi sur le repos hebdomadaire, dans votre maison, nous sommes obligés de vous rendre responsable vis-à-vis d'elle de toute infraction qui pourrait lui être faite sur son application, et ce, en conformité du décret de loi qui a paru sur ce sujet.

« Ainsi que vous le lirez dans le décret d'administration publique, les gérants directeurs d'industrie, etc., etc., ne sont pas assimilés à la loi : Le Repos Hebdomadaire ne vous est donc pas applicable. »

Mais raisonné !

Il n'y a gérants et gérants.

La maison Biard, avec une subtilité qui décèle ses accointances officielles, interprète la loi dans le sens de ses intérêts, se sert habilement de l'article qui déclare que les directeurs-gérants d'industrie ne sont pas assimilés à la loi.

Pardon !

Les gérants de Biard n'ont aucun intérêt direct dans la maison dont ils sont responsables.

Les gérants de Biard peuvent être chassés du jour au lendemain de l'établissement qui leur a été confié.

Les gérants de Biard ont, en plus du travail annuel auxquels ils sont astreints, la surveillance du personnel et la responsabilité de la caisse.

Et cela, Mme Biard oserait prétendre, de bonne foi, que ces gérants, ce sont des héros, car les hommes sont sur le front — peuvent être assimilés à des directeurs de commerce ou d'industrie ?

Il est impossible que le gouvernement qui a déjà su prendre des mesures énergiques, puisse permettre plus longtemps, en plein Paris, un pareil scandale.

Ces agissements une fois connus, les violations de la loi dénoncées, nous sommes persuadés qu'au retour de nos poilus, les pouvoirs publics sauront rappeler à M. Biard qu'il est des travailleurs qui méritent d'être traités avec des égards particuliers parce qu'ils sont les femmes de nos héros soldats.

Philémon.

« Monsieur le Président, à la date du 17 août 1914, vous me fîtes l'honneur de m'accorder une audience, et j'eus l'occasion de vous entretenir, par le canal de votre chef de cabinet, d'une question que je connais à fond, et qui, malheureusement n'a jamais assez préoccupé nos gouvernements.

« Il s'agissait de la campagne germanophile faite en Espagne, et des moyens que j'aurais de déjouer cette campagne.

« Le 10 août, j'ai répondu que la France n'avait rien à redouter de l'Espagne.

« En effet, Monsieur le Président, il y a trop de francophiles en Espagne, pour que les agissements boches aient grande importance, mais l'opinion publique comprend mal, très mal, qu'on n'arrête pas les manifestations antifranchistes provoquées par certains éléments à la solde de nos ennemis, et qui en se renouant beaucoup, font croire à leur grand nombre.

« Ceci dit, Monsieur le Président, j'affirme que si on avait fait plus grand cas de l'Espagne depuis le début de la guerre, rien qu'au point de vue d'éclairer la religion de ses habitants, on n'aurait pas à déplorer aujourd'hui les faits dénoncés par l'entrefer ci-dessus.

« Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mon respectueux dévouement.

Emile Franck  
Ancien vice-consul d'Espagne à Lyon.

« Prenez-le », répliqua Mme Biard — mais je vous ferai remplacer ! »

Cette violation flagrante de la loi sur le

## Une Mesure qui ne s'explique pas Pourquoi veut-on évacuer cet hôpital ?

Il existe à Belleville une formation sanitaire qui a rendu de grands services depuis le début de la guerre.

C'est l'hôpital militaire Villémin n. 27.

Fondé par deux démocrates convaincus, au milieu de ce quartier si ardemment laïque et républicain, il fonctionne d'une façon remarquable.

Une soixantaine de soldats blessés ou malades y sont soignés avec un dévouement absolu.

Des le mois d'août 1914, des infirmiers et des infirmières volontaires ont offert spontanément leur concours désintéressé.

Pendant treize mois, ces braves gens, qui appartiennent à l'œuvre des Sauveteurs ambulanciers, heureux de servir ainsi la France, ont prodigé leurs soins aux patients en traitement à l'hôpital, sans jamais toucher un centime.

L'Etat alloue deux francs par blessé et, avec cette somme, l'hôpital parvient à assurer les trois repas des soldats et des infirmiers, le charbon, le blanchissage et l'éclairage.

Il serait injuste de ne pas rappeler que M. Karcher, le sympathique maire du XX<sup>e</sup>, a mis à la disposition des Sauveteurs ambulanciers sa brasserie du Faubourg du Temple transformée en hôpital ; que le citoyen Lauche, député socialiste de l'arrondissement, est le président d'honneur de la société, et que notre collaborateur et ami le docteur Lombard a assumé les fonctions de médecin-chef de cette formation sanitaire.

Ces trois noms suffisent pour démontrer le caractère éminemment laïque de l'hôpital Villémin n. 27.

Que signifie alors la mesure stupéfiante qui vient d'être prise par le Service de santé ?

L'ordre a été donné de procéder à l'évacuation immédiate de cet hôpital.

Une pareille décision est inexplicable.

La population ouvrière du XI<sup>e</sup> ne dissimule pas sa mauvaise humeur à l'égard de ce geste maladroite.

Nous savons que plusieurs membres du Parlement, après avoir procédé à une enquête sur les lieux, sollicitent des explications.

Cette mesure, en effet, est incompréhensible. Sans un mot de remerciement, sans une parole de reconnaissance à l'égard des infirmières qui ont soigné si généreusement les soldats, le Service de santé a décidé de supprimer cet hôpital.

Les raisons ?

Elles sont vraiment curieuses.

Il paraît que l'on s'est aperçu, après un an et un mois de fonctionnement normal,

que cet hôpital n'était pas assez grand et que ses fenêtres étaient au rez-de-chaussée !

Nous avons visité cet hôpital.

La salle est large, spacieuse, bien aérée et haute de plafond. Un réfectoire spécial devait être prochainement aménagé. Toutes les conditions de confort et d'hygiène sont respectées.

Reste la question des fenêtres au rez-de-chaussée — qui est le véritable motif de l'évacuation.

On leur reproche, à ces malheureuses fenêtres, de permettre aux soldats en traitement de converser avec les habitants du quartier.

C'est grand malheur !

Le serait ridicule, si ce n'était profondément triste.

Comment ! A cause de ce motif dérisoire, les autorités militaires retirent les malades et les blessés, et sans une lettre d'excuses, congédient les nobles femmes qui pendant treize mois se sont dévouées au chevet de nos soldats !

Il est des hôpitaux dans Paris, ou ailleurs, qui sont fondés par les cléricaux et dirigés par des sœurs. Celles-ci, on ne les inquiète jamais. Leurs fenêtres elles aussi, sont à même la rue — et personne n'y voit d'inconvénient.

Allez donc voir un peu aux Champs-Élysées si les passants ne causent pas, en toute liberté, aux soldats hospitalisés dans les palæes luxueux !

Ce que l'on admet dans ce quartier élégant, pourquoi veut-on l'interdire dans le XI<sup>e</sup> arrondissement ?

Nous ne voulons pas croire que l'on se méfie de la laborieuse population de Belleville.

Le Bonnet Rouge connaît suffisamment les sentiments républicains et la haute conscience de M. Justin Godard pour ne pas donner la rue — et personne n'y voit d'inconvénient.

L'hôpital Villémin n. 27 ne sera pas évacué.

En rapportant une mesure qui n'est basée sur aucun motif sérieux, M. Justin Godard accomplira un beau geste de justice et de loyauté.

« Ceci dit, Monsieur le Président, j'affirme que si on avait fait plus grand cas de l'Espagne depuis le début de la guerre, rien qu'au point de vue d'éclairer la religion de ses habitants, on n'aurait pas à déplorer aujourd'hui les faits dénoncés par l'entrefer ci-dessus.

« Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mon respectueux dévouement.

Emile Franck  
Ancien vice-consul d'Espagne à Lyon.

## Sous notre Dernière Heure

COMMENT LA FRANCE RAVITAILLE LES BOCHES ?

L'Administration interdit aux familles l'envoi de nombreux objets à nos prisonniers.

Or, l'ŒUVRE DU PRISONNIER, avenue des Champs-Élysées, expédie chaque jour 1200 (mille deux cents) COLIS. Ces colis renferment TOUS des boîtes de conserves en METAL et sont, de plus, également emballés dans un large morceau de TOILE COTON.

Inutile d'ajouter que les nombreuses protestations de personnes y travaillant n'ont servi à rien.

C'est à s'adresser pour ne pas travailler pour le roi de Bohême ?

AU SUJET DES BONS DE LA DEFENSE

Un certain « économiste distingué » — ils le sont tous — adhère sans doute à l'école orthodoxe, écrit dans le « Temps » un article filandreux et indigeste pour s'élever contre les Bons de la Défense acceptés comme monnaie d'échange.

Au nom de principes sacro-saints, il proteste contre ce nouveau billet de banque. C'est un danger pour le crédit de la France, s'écrie-t-il, d'un ton de saule pleureur.

Cet économiste est ridicule. Ses arguments n'ont aucune valeur. Il n'y a aucun inconvénient à laisser circuler les Bons de la Défense, au contraire, s'ils sont acceptés comme monnaie fiduciaire, le nombre des souscripteurs augmentera dans des proportions considérables.

Qui hésitera à convertir en bons, les billets de banque dont il est détenteur. Personne. Le ministre des finances trouvera ainsi très facilement les sommes dont il a besoin pour la Défense nationale. Ce résultat ne fait peut-être pas l'affaire de l'écrivain du Temps. Il préférera, sans doute, voir la France obligée de recourir immédiatement à un emprunt dont le taux d'intérêt serait supérieur à celui des bons, ce qui lui permettrait d'augmenter ses revenus personnels en alourdissant le budget de la France. Mais le ministre des finances n'aura garde de se laisser influencer par ce genre de considérations.

Il est à concevoir qu'il ne fera aucune opposition au Bon de la Défense devenu monnaie d'échange ; il devra même chercher à en développer l'emploi.

Ce serait à n'en pas douter une faute suprême d'en empêcher la circulation. M. Ribot est — n'en déplaise à l'auteur de l'article du Temps — un ministre des finances trop avisé pour la commettre.

LA PREFECTURE DE POLICE ET LE SECOURS NATIONAL

La troisième souscription ouverte par les fonctionnaires, employés et agents de la préfecture de police (Paris et Banlieue) a fourni une somme de 16.793 francs 15, que le préfet de police a réparti entre l'œuvre du secours national, l'office départemental de la Seine et pour les trois sections de soldats mutilés amputés, des prisonniers de guerre et des tristes de blessés.

INCENDIE A NEUILLY

Un commencement d'incendie a éclaté cette nuit vers une heure du matin dans les bâtiments de la chocolaterie Choquet, 45 bis, rue du Marché à Neuilly. Quelques machines ont été détruites. Les dégâts purement matériels sont couverts par une assurance. L'incendie est vraisemblablement dû à des causes accidentelles. Une vingtaine d'ouvriers seront de ce fait en chômage pendant une huitaine de jours.

PHOCEE EN FLAMMES

Athènes, 13 septembre. — Des renseignements de source grave annoncent que la ville de Phocée, en face de Smyrne, est en flammes depuis quatre jours.

Selon toutes probabilités l'incendie aurait été allumé par les Turcs eux-mêmes.

EN MACEDOINE

Athènes, 13 septembre. — Les membres de la commission chargés de faire une enquête sur place au sujet de la sécurité des régions situées sur la frontière de la Macédoine grecque sont rentrés à Athènes ce soir.

Il résulte de leurs déclarations que la situation, qui avait laissé légèrement à désirer le mois dernier, s'est considérablement améliorée depuis lors et que les mesures sévères qui ont été prises permettent d'espérer que les districts frontalières seront très prochainement débarrassés de tous les éléments de désordre.

LA SITUATION EN ROUMANIE

Bucarest, 13 septembre. (Belgrade dans la semaine). — Les journaux officiels publient ce matin le communiqué suivant :

« Depuis deux jours certaines personnes malintentionnées colportent diverses nouvelles alarmantes, prétendant pour prétexte certains mouvements de troupes. Tout se réduit, à ce égard, à de simples mouvements locaux, nécessités comme d'habitude à pareille époque, par l'échouage des périodes annuelles d'instruction des réserves et dispenses. Dans ces conditions il n'y a lieu pour personne de s'alarmer. »

Dans le Cabinet Russe

Londres, 14 septembre. — De Pétersbourg au Daily Telegraph :

« Un pense ici que M. Gorenkyne donnera sa démission avant 48 heures, et que plusieurs de ses collègues le suivront dans sa retraite.

« La visite du premier ministre au quartier général impérial aura de grandes conséquences pour la poursuite de la guerre et le développement futur de l'Empire. »

Les Mineurs Gallois

Londres, 14 septembre. — Onze cents mineurs se sont mis en grève hier, à Yniskir Rhonda, toujours pour la question des non-syndicats.

Au Conseil des Ministres

LA NOMINATION du Sous-Secrétaire d'Etat de l'Aviation

Ce matin, en conseil, à l'Élysée, sous la présidence de M. Raymond Poincaré, les ministres se sont réunis.

Le conseil a examiné la question de la création d'un sous-secrétariat d'Etat de l'Aviation et de l'aéronautique militaires au ministère de la guerre.

Cette création a été décidée.

Le choix du titulaire de ce sous-secrétariat a été laissé au ministre de la guerre. Sa nomination paraîtra demain au Journal officiel.

Nous croyons savoir que M. René Besnard sera nommé à ce secrétariat.

Bourse de Paris

Fonds d'Etat. — Français 3 000 Perpétuel 68, 3 1/2 0/0, 91 20. — Russe 3 0/0 1891, 60 60 ; 3 0/0 1896, 57 75 ; 5 0/0 1906, 88 95. — 4 1/2 0/0 1909, 77 95 ; 4 1/2 0/0 1914, 82 95. — Extérieure Espagnole 4 0/0, 88 15. — Turc unifié 4 0/0, 61.

La défense de Riga

Londres, 14 septembre. — Le correspondant du Times, retour de Riga, écrit que la ville ne semble pas être en danger immédiat. Après avoir examiné les fortifications extérieures, il a acquis la conviction que Riga ne peut pas être prise de front. Si elle est abandonnée, cet abandon sera dû aux opérations stratégiques générales.

Nouvelles des Fronts

Ce que disent les communiqués officiels des Etats-majors alliés

SUR NOTRE FRONT

L'activité est toujours grande sur notre front. Nous continuons de bombarder énergiquement les lignes ennemies. Il n'est pas douteux que ce tir de destruction soutenu depuis trois semaines...

SUR LE FRONT BELGE

Une action d'artillerie probablement très violente est signalée sur le front de l'Yser.

SUR LE FRONT ANGLAIS

L'absence de communication du maréchal Frenoy et le silence quasi absolu en ce qui concerne l'activité britannique, est-il permis de penser que le calme est à peu près complet sur la partie de la frontière comprise entre le bassin du Péczi tributaire du Haut Rhin...

SUR LE FRONT ITALIEN

En dépit des multiples difficultés inhérentes à la nature du terrain et en dépit aussi de la résistance acharnée des Autrichiens les Italiens ont réalisé de nouveaux progrès dans le bassin du Péczi tributaire du Haut Rhin...

Sur le front russe

LES AUSTRO-ALLEMANDS SONT CULBUTES EN GALICIE

COMMUNIQUE OFFICIEL

Pétrograd, 13 septembre. — Communiqué de l'état-major du généralissime : Dans les régions de Riga, Friedrichstadt et Jacobstadt, pas de changements essentiels.

Sur le front de l'Est, au sud-ouest de Dvinsk, l'ennemi a prononcé une offensive énergique. Les combats dans la région d'Abeli, d'Oujany et plus au sud se déroulent avec un grand acharnement. Près de la station de Novo-Sviatiansky, le chemin de fer a été coupé par l'ennemi.

Sous la poussée de l'ennemi qui a passé à une offensive décisive dans l'intervalles entre les régions de Novo-Sviatiansky et de Vilna, nos troupes se sont retirées dans la région de la station du chemin de fer de Podbrozje.

Dans la région à l'ouest de Vilna et plus à l'est, jusqu'à dans la région d'Orany, pas de changements. Sur le front Orany-Mosty, un combat opiniâtre contre un ennemi sensiblement renforcé a eu lieu dans la région de Skidel et plus à l'est. L'ennemi développe une offensive à l'ouest de Skidel.

Dans les combats d'arrière-garde, destinés à contenir la poussée de l'ennemi, notre artillerie a pu développer un feu puissant. Sur les routes des lignes de Volkovsk, Kartouzekala et Berca, vers l'est, l'ennemi s'avance avec précipitation. Ses tentatives pour passer à une offensive plus énergique ont rencontré partout de la résistance et n'ont eu aucune influence sur la marche régulière de nos troupes, exécutant une retraite préalable décidée.

Entre Kobrine et Pinsk, la situation est généralement sans changements. De petits engagements ont eu lieu dans la région à l'est de Drohobitch.

Au sud-ouest de la gare de Sarny, nos troupes continuent à contenir l'ennemi qui s'efforce d'avancer, principalement le long des rivières Sty et Coryn et plus à l'est dans les régions de Kolk et de Derajno.

Dans la région de Derajno, des combats opiniâtres ont lieu. A l'ouest de Rovno, dans la région de Doubo et de Kozlovsk, les Autrichiens prononcent des attaques sans succès.

En Galicie, dans la région de Tarnopol, nos troupes sous un feu d'ouragan de l'artillerie ennemie, ont progressé encore quelque peu, faisant des prisonniers et enlevant des mitrailleurs.

Nous avons refoulé les Allemands qui se retirent au nord. Sur le front inférieur, dans la région de Zaleschich, l'ennemi s'est arrêté par un passage à l'offensive d'arrêter notre avance vers l'ouest, mais après un combat opiniâtre, il a été de nouveau battu et culbuté.

D'une manière générale, les actions des Austro-Allemands tendent à conserver une apparence d'opérations offensives qui leur coûtent des pertes non proportionnées aux résultats.

La guerre aérienne

LES ZEPPELINS DE F... DE LA NEUTRALITE HOLLANDAISE

Amsterdam, 14 septembre. — Une dépêche d'Amsterdam signale que cinq zeppelins ont passé aujourd'hui au nord de l'île. Se dirigeant vers l'ouest.

LE KAISER FAISAIT DE L'ESPIONNAGE

Copenhague, 13 septembre. — L'apprenti de Berlin que l'on se livre en cette ville à des reconnaissances générales à la suite d'un raid de zeppelins à Port-Balfour (près de Fribourg de la Suisse romande). L'été, que, dit-on, a été menée à bien grâce à des dessins qui avaient été pris par le Kaiser lui-même lors de sa dernière visite au tsar à Port-Balfour.

Contre la Turquie

LA PROCHAINE OFFENSIVE DES ALLIES AUX DARDANELLES

Rome, 13 septembre. — De notre correspondant particulier : Je reçois d'Athènes des informations précises et concordantes relatives aux grands événements qui se préparent aux Dardanelles et qui doivent exercer une influence peut-être décisive sur l'ensemble des opérations européennes.

Pour le moment, depuis les premiers débarquements à Smyrna, l'intensité du feu des Turcs à Achibaba, a considérablement diminué. On croit donc que les Turcs ont

transporté à Manaferta les canons qui étaient à Achibaba, ce qui prouverait que le nombre des canons dont ils disposent est limité, et aussi qu'ils se rendent compte de l'imminence et de l'importance décisive des prochains efforts des alliés.

Le correspondant du Daily Telegraph annonce de Mytilène une reprise énergique de l'activité dans la presqu'île de Gallipoli. On entend l'écho d'une canonnade persistante. La baie de Smyrna serait le centre du combat. Les troupes britanniques ont gagné une nouvelle et importante bande de terrain.

L'Effort russe

LES MUNITIONS RUSSES

Londres, 14 septembre. — De Petrograd au Times : Le général Mollvanoff, ministre de la guerre, se déclare satisfait de l'amélioration survenue dans les approvisionnements et les munitions, dont l'énorme augmentation, depuis quelques semaines, est un témoignage nettement maintenu. Si on ajoute que le nombre des fusils a été également accru dans des proportions considérables, on peut dire que les armées russes se trouvent maintenant dans une telle situation qu'elles peuvent envisager l'avenir avec une grande confiance.

« Ce qui a peut-être le plus d'importance dans la nouvelle situation, c'est que l'armée dans la question des munitions est assurée depuis que le tsar a pris le commandement suprême des armées. »

La Question Balkanique

SITUATION CRITIQUE

Londres, 14 septembre. — De Bucarest au Morning Post : « La presse roumaine exprime l'opinion que la situation dans les Balkans est devenue plus critique que jamais. »

ROUMANIE ET ALLEMAGNE

Londres, 14 septembre. — De Sofia au Times : « Les relations de la Roumanie avec les empires du centre sont entrées dans une phase très critique. »

« On assure que, dans une note récente, le gouvernement de Berlin a demandé le libre passage des troupes austro-allemandes à travers le territoire roumain, et qu'il a insisté pour que la Roumanie remplisse l'engagement qu'elle avait pris de fournir de la benzine et d'autres produits nécessaires pour un montant de 200 millions de francs. »

« On annonce que 2000 wagons allemands remplis de matériel de guerre, attendent à la frontière roumaine. »

« La presse germanophile de Sofia, se conformant sans doute à des instructions reçues de Berlin, dépeint la situation en Roumanie sous des couleurs sombres. »

La situation économique de l'Allemagne

Lausanne, 14 septembre. — Le gouvernement allemand a interdit l'exportation et le transit des produits de pétrole, du sucre, de la cire et de ses dérivés, des teintures, des produits chimiques d'alimentation et des vins toniques. « Un grand nombre de communes allemandes se trouvent dans l'impossibilité de continuer à fournir des secours aux familles des mobilisés. »

La Prière Nationale

Hier, une vieille femme, qui sentait la sacristie d'une église, s'est arrêtée à ma porte et a glissé dans ma boîte un lettré, une feuille de papier pliée. Me doutant quelle sorte de prose contenait cette feuille, je l'ai d'abord froissée, puis me souvenant que, trop de fois, nous devons nous élever au-dessus de nous-mêmes, j'ai ramassé l'imprimé. Ce que j'y ai vu est tellement extraordinaire que je veux vous en faire profiter.

Cela a pour titre : « La prière pour la France. Elle doit être nationale. » Une image prudemment vague y représente une jeune poignée d'Allemands, impuissants à faire avancer un canon, parce qu'un ciel resplendissant une figure qui doit vouloir représenter Jeanne d'Arc.

Je ne vous dirai pas en entier ce que l'on raconte là-dessus ; il y en a deux pages pleines. Je résumerai.

Le premier paragraphe s'intitule : La France a prié. On y apprend que : La guerre a fait de la France entière un Lourdes des immense. « Parures de nous si c'était vrai ! On y apprend aussi que « ce spectacle d'une foi qui s'affiche sans respect humain (2) ne s'était vu qu'à Lourdes, jusqu'ici ». Cette foi sans respect humain ne laisse révoquer.

« Passons au paragraphe deuxième intitulé : « La France, Dieu écoute ta prière. » Jusqu'ici, je ne connais, en fait de miracles, que celui de la Marne. Il y en a d'autres, parait-il. Après celui-ci, il s'agit de la Marne, c'est le miracle de choix, vient « le miracle de Verdun, qui n'est pas moins merveilleux ». Il date du début de la guerre, et ce sont des prisonniers allemands qui raconteront à un amonieur que s'ils n'avaient pas continué à avancer, c'est « qu'une grande Jeanne d'Arc prolongeant Verdun barrant la route ». Autre miracle : celui d'Arras, livré durant la neuvième de Jeanne d'Arc. « A la fin de la neuvième, les lignes ennemies étaient brisées ! »

« Si vous voulez bien, nous allons continuer par : La prière doit être nationale. » Ce qui est le plus extraordinaire, dans cette opinion, c'est la phrase qui la soutient : « Dans tous les pays au monde, l'Italie, l'Angleterre, l'Allemagne, l'Autriche, on a ordonné ces prières nationales : les gouvernements ont demandé à ceux qui ont la fonction de présider à la prière, au clergé, d'adresser au ciel de suprêmes supplications, afin d'obtenir, pour la nation, l'appui de Dieu et de ses saints ». Or, la prière que l'on demande ! Il me semble que si Dieu se reconnaît au milieu de toutes les demandes des nations alliées et ennemies, il a de la chance.

« Si vous désirez une partie rétrospective, la voici. Vous avez peut-être cru jusqu'ici, que Philippe-Auguste avait gagné la bataille de Bouvines. Point : c'est Dieu, et si en 11 les Prussiens n'ont pas été jusqu'aux Pyrénées, c'est — un général prussien le dit alors — que « à la-bas, du côté de la Bretagne, une Madone invisible leur barra le chemin. »

« La conclusion, c'est que a Bismarck suscita chez nous l'anticléricalisme » et qu'il faut que la France, réconciliée avec Dieu, avec son Christ, avec son Eglise, lui offre une prière officielle nationale. Dieu alors, comme aux temps anciens, lui donnera une grande et décisive victoire. »

« On ne sait, après avoir achevé ce tissu de bordées, s'il faut rire ou pleurer. Qu'à notre époque, de pareilles stupidités puissent servir à rien, c'est à se demander, après réflexion, qu'il y a plus à pleurer qu'à rire. »

Fanny Clar.

Les relations germano-américaines Rupture ou Apaisement ?

ENTRE M. LANSING ET LE COMTE BERNSTORFF

Londres, 14 septembre. — Le département d'Etat de New-York annonce ce soir qu'une entente amicale est intervenue entre M. Lansing et le comte Bernstorff. On croit savoir que M. Lansing a fait des contre-propositions au comte Bernstorff et que l'entente amicale se rapporte à celle-ci.

La situation reste néanmoins très tendue. Washington, 14 septembre. — Dans les milieux bien informés, on dit que le gouvernement américain serait disposé à soumettre à l'arbitrage la question de savoir si le commandant du sous-marin qui torpilla d'Arabic était fondé à croire que ce paquebot avait l'intention de le couler à mort.

L'ALLEMAGNE ACCEPTE LE RAPPEL DE VON PAPAN

Washington, 14 septembre. — On déclare, à l'ambassade d'Allemagne, que l'attaché militaire von Papan partira immédiatement pour l'Allemagne, si le gouvernement américain le demande.

L'OPINION AMERICAINE

Londres, 14 septembre. — De Washington au Times : « On attache une grande importance à l'entrevue qui a lieu le comte Bernstorff et M. Lansing. »

« Le but du comte Bernstorff semble avoir été de démontrer au gouvernement américain que ses récentes assurances à l'égard d'un changement dans la guerre sous-marine allemande avaient été données de bonne foi. »

BERLIN NE VEUT PAS RENOUER A LA GUERRE DE BRITANNIQUES

Washington, 14 septembre. — Il semble évident que le comte Bernstorff n'a nullement les instructions reçues de Berlin. Le gouvernement allemand soutient que l'arbitrage est absolument nécessaire pour régler les controverses provoquées par la perte de vies américaines.

Le Kaiser ne veut pas reconnaître aux neutres le droit de voyager à bord de navires appartenant à des belligérants, dans la zone de guerre.

L'Union mal assortie Une expression géographique

La constitution de la monarchie dualiste d'Autriche-Hongrie est peut-être, dans son genre, plus mélangée encore que celle de l'Empire d'Allemagne. Si, de ce dernier, Napoléon tira à son gré les éléments vus, susceptibles de constituer des armées de mercenaires, il n'en reste pas moins, à leur égard ou à leur critique, selon le cas, que ces éléments sont tous de même race germanique. La particularité de l'Autriche est, au contraire, d'avoir pu se constituer et se maintenir dans un mélange complexe des races les plus diverses et les plus disparates. C'est moins un peuple qu'une macédoine de races.

Les Germains d'Autriche ont gardé la domination sur les Slaves que sont les Tchèques, les Slovaques, les Slovènes, les Polonais et les Ruthènes, ainsi que sur les Italiens de Trente et de Trieste. Les Magyars de Hongrie ont la suprématie sur les Slaves du Sud que sont les Croates et les Serbes et sur les Roumains de Transylvanie.

De choc de ces quatre races : slave, germanique, mongole et latine, qui composent la monarchie des Habsbourg, est sortie une période de bataille et de protestations ininterrompues.

Dès 1848, se manifesta clairement la volonté d'indépendance, due au réveil des nationalités. Les insurrections de la Hongrie, de la Bohême et de la Croatie ouvrent l'ère, non résolue, du principe des groupements de même origine. De cet amalgame, le brillant second a tenté de faire un peuple. Il a passé sa vie au jeu de bascule, cherchant à contrebalancer ces aspirations.

En 1867, l'évolution nouvelle, sous la forme d'une organisation centraliste qui fit bondir d'opposition tous les peuples enclavés à la Monarchie. En 1866, c'est Sadowa et dans la crainte d'une nouvelle insurrection, c'est l'institution du principe actuel de la Monarchie dualiste, devant lequel n'est cessé de protester slaves, Italiens et latins. Tel est cependant le peuple qui forme le plus fidèle allié de l'Empire germanique.

Malgré l'existence de l'heure présente il y a un intérêt à ce que le syndicat vive car le but poursuivi est loin d'être atteint. Des services ont été rendus ; quelques résultats ont été obtenus ; des projets restés à l'état d'ébauche doivent être repris et menés à bonne fin.

En se groupant, les travailleurs manifestent leur volonté de pouvoir agir dans les meilleures conditions et, conscients de leurs devoirs, visent à faire respecter leurs droits. C'est pour eux, indépendamment de leur intérêt, une question d'honneur !

On aime l'honneur dans l'Enseignement libaire. Dans nombre d'institutions il y a une cour d'honneur ; on obtient au-dessus des prix d'honneur ; au cours d'une distribution solennelle de prix faite dans son établissement, un Directeur a prononcé ces paroles : « Envoyez-moi beaucoup d'enfants, ce sera mon prix d'honneur. »

Mesdames les Adjointes et Messieurs les Adjointes, venez au Syndicat, Mesdames les Directrices et Messieurs les Directeurs, faites-leur la parole de vos ouailles les plus précieuses pour la prospérité de vos établissements.

Depuis quelque temps, bon nombre de demandes de renseignements de différentes parties de la France nous sont parvenues et quelques demandes de Professeurs hommes se sont déjà produites.

Cela est très encourageant et laisse espérer que, lorsqu'il sera bien convaincu que notre desir le plus ardent est de contribuer à placer de bons maîtres dans de bonnes écoles, nous obtiendrons des résultats de plus en plus satisfaisants.

Le Secrétaire, J.B. LASSALAS.

Parmanence, Bourse du Travail, bureau 31, 3<sup>e</sup> étage, le dimanche de 9 heures à 11 heures, sauf les jours de rémion.

Syndicats

20 heures. — Palais 20, rue de Boubouli.

Parti Socialiste

A 20 heures. — Bagnoux 62, Route d'Orléans, 20 heures 30. — 1<sup>er</sup> section, salle Martini, 10, rue Croix-des-Petits-Champs. — 5<sup>e</sup> section, Maisons des syndicats, 56, rue Moutonfeld. — 11<sup>e</sup>, Boquet, Marguerite, Ambroise, FOLLÉME.

UN APPEL DU SYNDICAT DES INSTITUTEURS LIBRES (Professeurs et Instituteurs)

C'est à fin décembre 1897 que remonte la fondation, à la Bourse du Travail, du Syndicat des instituteurs libères.

C'est à fin décembre 1897 que remonte la fondation, à la Bourse du Travail, du Syndicat des instituteurs libères.

« Il y a eu différentes dénominations. » Association de l'Enseignement libère de France et de l'étranger jusqu'en 1900.

Néanmoins l'anxiété augmente en ce qui concerne l'avenir. Les Américains, bien que très calmes, commencent à être fatigués des méthodes allemandes. Une grande tension existe sous une apparence de tranquillité. Il est évident que la patience disparaîtrait après un nouveau torpillage.

Londres, 14 septembre. — De Washington au Morning Post :

« J'apprends que le comte Bernstorff a vivement conseillé à M. Lansing d'accepter la proposition d'arbitrage au sujet du coulage de l'Arabic et que M. Lansing a refusé, parce qu'il ne pourrait en résulter aucun bénéfice pratique. »

« Dans les cercles officiels, le sentiment général devient de plus en plus pessimiste. Une personnalité qui approche de très près le président Wilson, a déclaré : « La situation me paraît être plus dangereuse qu'elle ne l'a jamais été depuis le coulage du Lusitania. Les choses ne peuvent pas continuer longtemps ainsi. On craint une rupture si l'Allemagne ne cesse de chicaner et ne respecte pas les droits des Américains. »

Washington, 14 septembre. — Il semble évident que le comte Bernstorff n'a nullement les instructions reçues de Berlin.

Le gouvernement allemand soutient que l'arbitrage est absolument nécessaire pour régler les controverses provoquées par la perte de vies américaines.

Le Kaiser ne veut pas reconnaître aux neutres le droit de voyager à bord de navires appartenant à des belligérants, dans la zone de guerre.

L'Union mal assortie

Dans l'histoire de l'Autriche se retrouve comme dans celle de l'Allemagne, cette volonté, que l'unité nationale est impossible par elle-même, tant du fait de la diffusion des races que du manque absolu d'idéal commun, de trouver un point de direction uniforme dans une haine commune.

Si, pour une monarchie, diviser est régner, il arrive aussi que l'excès de division peut engendrer un péril national. Le but commun fut trouvé dans le besoin de prédominance sur l'Adriatique, Bosnie et Albanie. La haine commune consistait de soulever contre la race slave qui, en Russie, avait empêché la suprématie austro-hongroise dans les Balkans, en participant, au nom du principe des nationalités, à la formation de la Serbie, de la Grèce, de la Roumanie et de la Bulgarie. Elle s'intensifia contre la Serbie, sentinelle avancée vers la mer Adriatique et qui paraissait peu disposée à laisser prendre une place longtemps espérée.

La haine développée contre la France avait consacré l'unité allemande et causé des conquêtes. La haine de l'Autriche contre la Serbie devait consacrer l'unité bigarrée austro-hongroise et causer des conquêtes vers l'Adriatique et peut-être vers Salonique. Ainsi que pour l'Allemagne vis-à-vis du Schleswig ou de l'Alsace-Lorraine, l'Autriche n'avait pas cru devoir protester l'avantage vis-à-vis de l'Italie, contre l'annexion de la Bosnie-Herzégovine. La force incarnait donc bien le droit, et la haine, le seul moyen d'unification. Sur ses bases, un empire de proie et de vol de 120 millions d'habitants allait s'organiser. Sur la négation de toute équité et de toute justice des peuples, la formidable coalition centrale du glaive et de la schaboue allait se concentrer. A son heure, la justice s'est levée.

Comme toutes les conceptions sans justice, sans base logique, les rêves des despotes sont nuls et s'effondrent devant le droit des peuples.

Comme tous les êtres dont la conformation est anormale, les agglomérations sans idéal commun, sans unité de langue et de race, peuvent prolonger une existence irrationnelle, mais sans grand espoir de vie durable.

Comme tous les monstres, l'aigle bicéphale des Habsbourg bat de l'aile.

Gamille Gorju.

il devient, à partir de ce moment, le « Syndicat » du personnel enseignant de la région parisienne.

En 1910, il est le Syndicat des Instituteurs et Instituteuses libres ; en 1911, celui des Instituteurs libères.

En 1912, ayant quitté la Bourse du Travail, il est le Syndicat des Instituteurs libres (taillé) et en janvier 1915 sa réunion à la Bourse ayant été prononcée, il reprend la dénomination et les statuts, — ces derniers légèrement modifiés — qui lui ont été donnés en 1910.

Malgré l'existence de l'heure présente il y a un intérêt à ce que le syndicat vive car le but poursuivi est loin d'être atteint. Des services ont été rendus ; quelques résultats ont été obtenus ; des projets restés à l'état d'ébauche doivent être repris et menés à bonne fin.

En se groupant, les travailleurs manifestent leur volonté de pouvoir agir dans les meilleures conditions et, conscients de leurs devoirs, visent à faire respecter leurs droits. C'est pour eux, indépendamment de leur intérêt, une question d'honneur !

On aime l'honneur dans l'Enseignement libaire. Dans nombre d'institutions il y a une cour d'honneur ; on obtient au-dessus des prix d'honneur ; au cours d'une distribution solennelle de prix faite dans son établissement, un Directeur a prononcé ces paroles : « Envoyez-moi beaucoup d'enfants, ce sera mon prix d'honneur. »

Mesdames les Adjointes et Messieurs les Adjointes, venez au Syndicat, Mesdames les Directrices et Messieurs les Directeurs, faites-leur la parole de vos ouailles les plus précieuses pour la prospérité de vos établissements.

Depuis quelque temps, bon nombre de demandes de renseignements de différentes parties de la France nous sont parvenues et quelques demandes de Professeurs hommes se sont déjà produites.

Cela est très encourageant et laisse espérer que, lorsqu'il sera bien convaincu que notre desir le plus ardent est de contribuer à placer de bons maîtres dans de bonnes écoles, nous obtiendrons des résultats de plus en plus satisfaisants.

Le Secrétaire, J.B. LASSALAS.

Parmanence, Bourse du Travail, bureau 31, 3<sup>e</sup> étage, le dimanche de 9 heures à 11 heures, sauf les jours de rémion.

Syndicats

20 heures. — Palais 20, rue de Boubouli.

Parti Socialiste

A 20 heures. — Bagnoux 62, Route d'Orléans, 20 heures 30. — 1<sup>er</sup> section, salle Martini, 10, rue Croix-des-Petits-Champs. — 5<sup>e</sup> section, Maisons des syndicats, 56, rue Moutonfeld. — 11<sup>e</sup>, Boquet, Marguerite, Ambroise, FOLLÉME.

UN APPEL DU SYNDICAT DES INSTITUTEURS LIBRES (Professeurs et Instituteurs)

C'est à fin décembre 1897 que remonte la fondation, à la Bourse du Travail, du Syndicat des instituteurs libères.

C'est à fin décembre 1897 que remonte la fondation, à la Bourse du Travail, du Syndicat des instituteurs libères.

« Il y a eu différentes dénominations. » Association de l'Enseignement libère de France et de l'étranger jusqu'en 1900.

Comité Français. — Aujourd'hui mardi 14 septembre à 7 heures 45 très précises la Marseillaise, pièce en 4 actes, en prose, de M. Henry Bataille.

Samedi 16 septembre, même spectacle. Demain mercredi 15 septembre, en soirée à 8 heures, Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée, la Nuit d'octobre, la Princesse Georges.

Jeudi 16 septembre matinée à 1 heure 30. Le Mariage de Figaro. En soirée à 8 heures, Le Mariage de Figaro. En soirée à 8 heures, Le Voyage de M. Perrichon à l'Anglais tel qu'on le parle.

Théâtre du Vaudeville. — Le Cour d'assises, comédie en 3 actes, de M. Paul Ivoi, qui a été créé au Vaudeville et qui a donné des résultats appréciables. Elle sera reprise le 20 septembre à 8 heures. Les postiches peuvent, dès à présent, se faire chez le secrétaire du Vaudeville, tous les jours de 2 heures à 4 heures.

Gaité. — Au théâtre de la Gaité, M. Lévassier, l'inoubliable créateur de L'Escalier de Carrière au vent de l'Enfant du Miracle à l'heure d'aujourd'hui, est revenue dans ce rôle au théâtre. Son succès fut immense et l'on a dû répéter plusieurs fois le rôle après chaque représentation. La célèbre comédie repartira pour une belle série de représentations.

Revue. — La Comédie, le vaudeville et le mélodrame de Georges Berr, qui s'affirme comme le plus grand succès de rire de la saison, vient de doubler victorieusement le succès de la cinquième.

Volonté. — Les succès de la revue Les Volontés ont été remarquables dans ce rôle au théâtre. Son succès fut immense et l'on a dû répéter plusieurs fois le rôle après chaque représentation. La célèbre comédie repartira pour une belle série de représentations.

Revue. — La Comédie, le vaudeville et le mélodrame de Georges Berr, qui s'affirme comme le plus grand succès de rire de la saison, vient de doubler victorieusement le succès de la cinquième.

Volonté. — Les succès de la revue Les Volontés ont été remarquables dans ce rôle au théâtre. Son succès fut immense et l'on a dû répéter plusieurs fois le rôle après chaque représentation. La célèbre comédie repartira pour une belle série de représentations.

Revue. — La Comédie, le vaudeville et le mélodrame de Georges Berr, qui s'affirme comme le plus grand succès de rire de la saison, vient de doubler victorieusement le succès de la cinquième.

Volonté. — Les succès de la revue Les Volontés ont été remarquables dans ce rôle au théâtre. Son succès fut immense et l'on a dû répéter plusieurs fois le rôle après chaque représentation. La célèbre comédie repartira pour une belle série de représentations.

Revue. — La Comédie, le vaudeville et le mélodrame de Georges Berr, qui s'affirme comme le plus grand succès de rire de la saison, vient de doubler victorieusement le succès de la cinquième.

Volonté. — Les succès de la revue Les Volontés ont été remarquables dans ce rôle au théâtre. Son succès fut immense et l'on a dû répéter plusieurs fois le rôle après chaque représentation. La célèbre comédie repartira pour une belle série de représentations.

Revue. — La Comédie, le vaudeville et le mélodrame de Georges Berr, qui s'affirme comme le plus grand succès de rire de la saison, vient de doubler victorieusement le succès de la cinquième.

Volonté. — Les succès de la revue Les Volontés ont été remarquables dans ce rôle au théâtre. Son succès fut immense et l'on a dû répéter plusieurs fois le rôle après chaque représentation. La célèbre comédie repartira pour une belle série de représentations.

Revue. — La Comédie, le vaudeville et le mélodrame de Georges Berr, qui s'affirme comme le plus grand succès de rire de la saison, vient de doubler victorieusement le succès de la cinquième.

Volonté. — Les succès de la revue Les Volontés ont été remarquables dans ce rôle au théâtre. Son succès fut immense et l'on a dû répéter plusieurs fois le rôle après chaque représentation. La célèbre comédie repartira pour une belle série de représentations.

Revue. — La Comédie, le vaudeville et le mélodrame de Georges Berr, qui s'affirme comme le plus grand succès de rire de la saison, vient de doubler victorieusement le succès de la cinquième.

Volonté. — Les succès de la revue Les Volontés ont été remarquables dans ce rôle au théâtre. Son succès fut immense et l'on a dû répéter plusieurs fois le rôle après chaque représentation. La célèbre comédie repartira pour une belle série de représentations.

Revue. — La Comédie, le vaudeville et le mélodrame de Georges Berr, qui s'affirme comme le plus grand succès de rire de la saison, vient de doubler victorieusement le succès de la cinquième.

Volonté. — Les succès de la revue Les Volontés ont été remarquables dans ce rôle au théâtre. Son succès fut immense et l'on a dû répéter plusieurs fois le rôle après chaque représentation. La célèbre comédie repartira pour une belle série de représentations.